



L'insertion professionnelle : programme de la ville de Strasbourg

25 février 2014

1. Un plan global d'inclusion des familles :

Une centaine de familles (entre 450 et 500 personnes) habitent actuellement dans des campements d'habitat précaire dans la zone urbaine de Strasbourg. Cette population, plutôt stable depuis plusieurs années, vit dans des conditions très précaires et ne peut accéder que très difficilement à l'emploi, au logement, à la santé ou à l'éducation.

Face à cette situation, la Municipalité de Strasbourg a mis en place depuis 2008 une politique en faveur de l'inclusion de ces familles, selon la législation en vigueur, en créant notamment des espaces d'accueil temporaires aménagés avec la mise à disposition de caravanes d'espaces de douches, laveries et d'espaces d'activités, où un accompagnement social par une équipe éducative leur est proposé.

L'État, le Conseil de l'Europe, l'Union Européenne, et des associations (notamment caritatives, humanitaires) travaillent dans ce sens avec la Ville de Strasbourg.

En 2013, la Ville de Strasbourg s'appuyant sur la circulaire d'août 2012 a lancé un plan global d'action pour l'inclusion des familles de campements illicites, comprenant notamment un diagnostic global et individualisé de chaque famille, l'augmentation du nombre de places en espace d'accueil et l'approfondissement de l'accompagnement des familles. En janvier 2013 une équipe dédiée au sein de sa Direction des solidarités et de la santé, la « mission Roms » a été créée, elle pilote l'ensemble des actions menées dans ce domaine, la plupart du temps en régie directe.

2. Le projet de formation et d'insertion professionnelle

Le projet a été initié par la Ville de Strasbourg, avec le concours des partenaires mentionnés plus haut. Il est porté et géré par l'association LUPOVINO, association qui travaille depuis de longues années avec les populations tziganes sédentarisées à Strasbourg.

Ce projet consiste à proposer à des personnes souhaitant entrer sur le marché du travail une période de formation de trois mois alliant apprentissage du français et découverte de l'environnement professionnel à travers des cours et une immersion en entreprise. Les stagiaires sont ensuite accompagnés dans la recherche d'emploi, notamment vers des CUI (Contrat Unique d'Insertion).

La « mission Roms » et l'association LUPOVINO ont mobilisé le réseau d'associations et d'entreprises d'insertion de la ville. Ces dernières se sont vues proposer le recrutement de ces adultes volontaires pour entrer dans cette formation. Cette action s'inscrit ainsi dans le partenariat habituel entre la Ville, la Communauté urbaine et les réseaux de l'économie sociale et solidaire bien implantés en région Alsace. Le coût de cette action de formation est de 66.000€, cofinancé par la ville de Strasbourg (18 %), l'État (12 %) et le Fond social Européen (46 %), le reste provenant de dons et d'aide en nature.

3. La sélection des personnes suivies

Des réunions collectives d'information ont d'abord eu lieu afin de présenter le projet, suivi d'entretiens individuels pour rencontrer les personnes intéressées et motivées pour faire partie de ce programme. Le projet est basé sur le volontariat des personnes concernées.

La sélection est faite suite à ces entretiens sur des critères définis à l'avance : égalité hommes/femmes, égalité de domiciliation entre des personnes accueillies sur les espaces aménagés par la ville et des personnes n'y habitant pas, intégration des jeunes de moins de 26 ans, motivation, volonté de travailler dans des cadres plus contraignants. Les personnes sélectionnées doivent avoir leurs papiers d'identité.

39 personnes ont finalement été sélectionnées, réparties en trois cycles de trois mois chacun.

4. La formation

Une évaluation de départ est faite pour chacune des personnes, notamment sur le niveau de français, et des entretiens individuels réguliers ont lieu.

Les personnes participant à la formation et à ces périodes d'immersion n'ont pas le statut de stagiaire : Lupovino a pris une assurance pour les couvrir, et des conventions tripartites sont signées avec les entreprises d'accueil.

Cette formation, individualisée selon le profil des stagiaires, dure seize heures par semaine pendant dix semaines, à raison de 2h et demi par jour plus une journée complète. Elle comprend :

- Une formation linguistique, centrée sur l'insertion professionnelle, la communication orale et la compréhension d'écrits simples.
- Une formation professionnelle, permettant d'initier les personnes accueillies aux comportements et aux règles de l'environnement professionnel, à la recherche d'emploi (initiation à l'informatique et aux outils de Pôle Emploi). Un travail sur le projet professionnel est initié dès les premières semaines.

Durant cette formation, des périodes d'immersion en entreprise sont également organisées, de deux fois une semaine ou d'une fois deux semaines, pour vingt-quatre heures de travail hebdomadaire (si nécessaire, cette période peut être rallongée de quelques jours). L'objectif de ces stages est d'évaluer les compétences professionnelles et les compétences sociales de chaque stagiaire sur son poste de travail et dans l'environnement du travail.

Les entreprises susceptibles de participer au programme ont été contactées avant le début de la formation et des entretiens avec les accompagnateurs ont eu lieu dans ce but.

À la suite de ces stages, des évaluations sont faites avec les entreprises d'accueil et avec les stagiaires pour faire le point sur les compétences et le comportement de ces derniers.

À la demande des entreprises, une formation arithmétique a été mise en place, s'attachant aux quatre opérations de base ainsi qu'à la compréhension de consignes à travers des problèmes d'arithmétique et de logique.

Les résultats sont bons : seuls deux stagiaires d'un premier groupe de treize ont abandonné (un a été remplacé). Néanmoins, la motivation et l'assiduité ont commencé à baisser au bout des 3e/4e semaines, en raison des nécessités financières et familiales (subvenir aux besoins de la famille, garder les enfants, ...). Des solutions adaptées aux différentes situations ont dû être trouvées, ce qui a fait baisser très sensiblement les absences pour le 2e groupe. Notons que l'absentéisme concerne uniquement les périodes de cours et non les stages d'immersion.

5. La recherche d'emploi

Le programme s'est initialement centré sur l'accès aux contrats uniques d'insertion (CUI), dans des entreprises et des associations d'économie solidaire selon les possibilités dérogatoires offertes par l'instruction du 31 janvier 2013 du ministre du travail.

La recherche d'emploi commence dès les premières semaines de formation. L'association a une bonne visibilité des places disponibles dans les entreprises et associations susceptibles d'embaucher les personnes issues de cette formation. Durant la formation, l'association accompagne les stagiaires dans leurs démarches de recherche d'emploi, auprès des entreprises et auprès de Pôle Emploi. Par la suite, il n'y a plus d'encadrement à la recherche d'emploi, même si un lien est maintenu entre Lupovino et les personnes concernées.

Dans le premier groupe, de 12 personnes et dont la formation s'est déroulée entre

septembre et novembre 2013, 5 personnes ont signé un CUI pendant la période de formation et 3 ont signé un mois après. 3 autres personnes ont intégré le 2^e groupe. Dans le 2^e groupe, de 11 personnes et dont la formation s'est déroulée entre novembre 2013 et février 2014, 3 ont signé un contrat durant la formation, 2 vont en signer, 1 personne intégrera le 3^e groupe, 2 sont en recherche d'emploi, les autres sont entrés dans une équipe relais d'insertion visant à placer sur le marché du travail via des contrats d'insertion.

La fin des mesures transitoires concernant l'accès au marché de l'emploi des ressortissants roumains et bulgares permet d'étendre la recherche d'emploi à d'autres contrats que le CUI. Néanmoins, les contrats aidés restent la meilleure solution pour ces personnes très éloignées de l'emploi. Un seul contrat a été signé en CDD jusqu'ici. Le 3^e groupe commencera sa formation début mars 2014.

Contacts : Association LUPOVINO

MISSION ROMS Direction des solidarités et de la santé Ville de Strasbourg